

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET
ÉLECTIONS DU COSAT

du 3 au 10 décembre

2026



NOTRE BILAN

2023-2026



Cher(e)s collègues,

Le renouvellement général dans les 3 versants de la Fonction Publique aura lieu en décembre prochain.

À cette occasion, **ce sont plus de 5,8 millions d'agents publics qui seront appelés aux urnes, dont plus de 2 millions d'agents territoriaux.**

Vous serez ainsi 13532 à élire, pour les 4 prochaines années, vos représentant(e)s en Comité Social Territorial et, selon votre statut, en Commission Administrative Paritaire ou en Commission Consultative Paritaire au sein de nos 3 collectivités.

Établir un bilan d'activité des 4 dernières années pour une Organisation Syndicale comme la nôtre n'est pas chose aisée.

Pour cause, la majorité de FO dans toutes les instances s'accompagne nécessairement d'une très grande activité sur tous les sujets que NOUS portons et ceux que nos Collectivités portent.

Mais notre représentativité est tout aussi réelle au sein des Directions et Services et nombre d'entre-vous nous ont sollicités pour être renseignés ou accompagnés sérieusement dans vos démarches, collectives comme individuelles.

Tout au long de ces 4 années, nous avons toujours répondu présents à chaque sollicitation, conformément à notre engagement historique et sincère pour tous les personnels de nos Collectivités.

Ce document reprend quelques-uns des sujets portés par FO au cours du mandat qui s'achève. La liste n'est bien évidemment pas exhaustive mais s'attache à répertorier nos interventions marquantes.

Le rôle et la responsabilité d'une Organisation Syndicale sont bien d'être présentes chaque jour pour les agents, pas seulement en période électorale. C'est ce que nous nous sommes employés à faire depuis toujours, **organisant et animant en 4 ans plus de 500 réunions d'informations syndicales dans les services !!!**

Cet engagement historique, nous le maintenons pour les 4 prochaines années.

Pascal MAYNAUD
Secrétaire Général FO VT



Nicolas REFUTIN
Secrétaire Général FO TM-CCAS





LES INSTANCES

CST

Comité Social Territorial

22 séances plénières

Près de 200 dossiers présentés
à l'avis des Organisations
Syndicales représentatives.

FSRSO

Formation Spécialisée en Responsabilité
Sociétale des Organisations

12 séances plénières

Près de 200 dossiers

CONSEIL MÉDICAL

Nombre d'agents dont le dossier a été
défendu :

	Ville de Toulouse	Toulouse Métropole
Catégorie C	728	252
Catégorie B	144	14
Catégorie A	67	10
TOTAL	939	276

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

	Avancement de Grade		Promotion interne	
	VT	TM	VT	TM
Catégorie C	1388	809	115	170
Catégorie B	448	223	109	107
Catégorie A	141	114	55	69
TOTAL	1977	1146	279	346

FSSSCT

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité
et Conditions de Travail

13 séances plénières

Plus de 120 dossiers

+ de 250 actions ciblées

DISCIPLINE

Sanction du 1er groupe : 230 VT/TM

Sanction du 2ème au 4ème groupe (tenue
d'un Conseil de discipline) : 46 VT/TM



LA RÉMUNÉRATION

Prime Pouvoir d'Achat

Son versement, facultatif dans la Fonction Publique Territoriale, a été **demandé par FO au Maire-Président** dès la publication du décret.

Par courrier du 14/09/2023, il nous a répondu **favorablement**. D'un montant compris entre 300€ et 800€ selon le niveau de rémunération, elle a été versée à :

- 3600 agents TM
- 7400 agents VT
- 600 agents CCAS

**>11.000
bénéficiaires**

Mobilité subie : maintien IFSE

En cas de mobilité subie (hors mobilité liée à la manière de servir ou sanction disciplinaire) conduisant à une baisse de l'IFSE, l'agent perçoit une IFSE dégressive* correspondant à la différence entre l'IFSE du poste d'origine et celle du poste d'accueil.

**Son montant est diminué lors de promotion interne, d'avancement de grade ou de valorisation du régime indemnitaire.*

CCAS : déprécarisation

Un important travail a été mené pour aboutir à un plan de déprécarisation auprès des personnels contractuels.

Résultat : une quinzaine de situations individuelles stabilisées grâce à des stagiairisations.

Agents ordonnateurs de la DPF

Augmentation des IFSE des agents « ordonnateurs » de la Direction des Pompes Funèbres.

→ **+ 1716 euros/an**

Directrices de crèches

Intégration des agents de catégorie A de la filière médicosociale en poste de Directeur/trice dans le groupe de fonction « Chef de Service ».

→ **+500€/an**

Responsables de plusieurs équipements

Intégration du cadre d'emploi des agents de maîtrise au sein du groupe de fonction "responsable de plusieurs équipements"

→ **+500€ brut/an.**

Adjoints CLAE : valorisation intérim ascendant

Obtention d'une valorisation financière. Dorénavant, les agents occupant un poste d'adjoint de direction assurant l'intérim des fonctions de Directeur ACCEM en bénéficient.



LA RÉMUNÉRATION

Agents propreté MJVS

Ces personnels, dont le planning de travail atypique est condensé sur 4 jours, ont été accompagnés par FO qui a obtenu, après de nombreux mois de négociations :

→ **+248€/mois**

CCAS : compensation du Ségur

Accord national signé par FO, le « Ségur de la santé » était applicable dans certaines mesures au sein des EHPAD. Ainsi, à Toulouse, FO a obtenu :

- - Pour les services techniques, les équipes administratives et les cuisiniers d'EHPA : 93€ net/mois,
- - Pour les auxiliaires de vie sur des postes en « 100% soin » : 47€ net/mois.

Régime indemnitaire de la filière Police Municipale

Non affiliée au RIFSEEP, la filière PM dispose d'un décret spécifique. Dans le cadre de l'application de ce dernier, FO a obtenu, après de longs mois de négociations, de nettes augmentations des montants de leur régime indemnitaire.

Responsables d'établissement en Prévention Spécialisée

Agents exerçant les fonctions de responsable d'établissement en prévention spécialisée :

→ **+2040€/an**

PIPES - Collecte

Extension de la Prime d'Intéressement à la Performance Collective des Services aux agents de collecte des équipes d'encombrants :

→ **Jusqu'à +450€/an**

ICCSG - La vigilance FO

L'Indemnité Compensatrice de la CSG est censée être réévaluée chaque année depuis le 01/01/2021. Or, cette réévaluation n'est jamais intervenue à Toulouse.

Grâce à notre vigilance, la régularisation avec effet rétroactif sur 6 ans interviendra d'ici la fin de l'année. Selon votre niveau de salaire :

→ **Le montant peut dépasser 130€**



LA CARRIÈRE

Commission de pré-validation AVG et PI

Lors des discussions sur la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (qui détaillent notamment les règles applicables en matière de déroulement de carrière), **FO a revendiqué et obtenu la création de ces 2 commissions :**

- **Début d'été : Commission de pré-validation des avancements de grade**
- **Automne : Commission de pré-validation des promotions internes**

Catégorie B : Avancements (aussi) sans quotas !

Depuis 2010, notre Fédération revendique auprès des différents gouvernements **la fin du lien entre avancement au choix et par examen professionnel, qui bloquait les promotions dans les collectivités.** Grâce à l'action FO au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et à nos rencontres avec les responsables gouvernementaux, cette revendication a enfin abouti.

A Toulouse, FO a immédiatement revendiqué l'application de ce nouveau décret et a reçu une réponse FAVORABLE du Maire-Président :

→ Dès 2026, **317 agents** ont bénéficié de l'avancement sans quotas.

Catégorie C :

Avancements sans quotas

Chaque année, inlassablement, **FO revendique et obtient** le maintien des avancements de grade des agents de catégorie C **sans quotas.**

Ainsi, tous les agents bénéficiant d'un avis favorable de leur responsable hiérarchique bénéficient de cette mesure.

Direction Éducation : Promotion Interne Agent de Maitrise

Suite aux négociations menées depuis plusieurs années par FO, nous avons enfin obtenu la **possibilité pour les ATSEM et AT de la Direction de l'Éducation d'être promu(e)s au grade d'Agent de Maitrise** dans les conditions prévues.





ORGANISATION

IGS – FO obtient des garanties pour les agents

Grâce à FO, si une enquête interne menée par l'Inspection Générale des Services aboutit à :

- une sanction disciplinaire (même du 1er groupe),
- une mobilité de l'agent dans l'intérêt du service.

L'AGENT POURRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN REPRÉSENTANT DU PERSONNEL.

EHPAD du CCAS et ADP

Obtention de la mise en place d'un temps mensuel alloué aux Assistants de Prévention dans chaque établissement afin de pouvoir continuer à œuvrer à l'amélioration des conditions de travail des agents.

CCAS : Plus de réactivité pour les EPI

Obtention d'une procédure efficace pour la commande annuelle des Équipements de Protection Individuelle et remplacement des fauteuils de repos pour les personnels de nuit et de jour.

Flottes mécanisées... quand la constance paie

Depuis plusieurs années, FO accompagne les agents de la Direction des Flottes Mécanisées. Nos multiples interventions ont permis d'aboutir à l'ouverture d'un groupe de travail agents/OS/Direction/RH. Nous avons également pu influencer sur les 4 axes qui ont été retenus :

- La rémunération,
- Les carrières,
- L'Organisation du Temps de Travail,
- La formation.

Si les arbitrages définitifs devraient intervenir prochainement, nous ne doutons pas qu'ils aboutiront à la reconnaissance de la particularité de ces missions et de l'importante expertise de ces agents !

Cette méthode, impulsée par FO, devra être dupliquée à d'autres métiers/services !

Création de la FS RSO

Sous l'impulsion de FO, nos collectivités ont accepté la création de la Formation Spécialisée RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

→ Plus d'infos dans la partie dédiée.



LA FSSSCT

Une présence constante et active sur le terrain : plus de 250 actions ciblées

Les élus FO FSSSCT n'ont pas seulement siégé dans les salles de réunion : ils ont parcouru le terrain, des sites administratifs aux ateliers techniques, pour que la santé, la sécurité et l'amélioration de vos conditions de travail soient une réalité concrète au quotidien.

13 instances plénières

Le lieu d'échanges et d'arbitrage face à l'Administration pour défendre vos droits.

De multiples courriers d'alerte

Quand l'Administration tarde à agir, nous formalisons les alertes par écrit pour contraindre l'Autorité Territoriale à prendre ses responsabilités.

71 Réunions avec les Relations Sociales

Pour négocier chaque avancée, élaborer le règlement intérieur FSSSCT/RSO, définir des procédures d'alerte efficaces et préparer les instances.

163 COPIL, QVCT, groupes de travail, gestion d'accidents graves & visites de terrain

Notre présence au plus près de vous.

DES AVANCÉES CONCRÈTES POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ

- **Prévention des vagues de chaleur** : revendication constante d'aménagement d'horaires, de dotations en eau/équipements et de mesures de protection renforcées face au risque canicule.
- **Risques Psychosociaux (RPS)** : mise en place de la formation RPS pour la ligne managériale et création d'un guide de prévention du risque suicidaire.
- **Réactivité face aux accidents graves** : création de logigrammes d'alerte pour cadrer la remontée d'informations et imposer des actions correctives immédiates via des groupes d'analyse d'accidents.
- **Déploiement du Document Unique (DUERP)** : suivi rigoureux au sein des comités QVCT pour s'assurer que chaque direction dispose d'une évaluation réelle et actualisée des risques.

INTERVENTIONS FSSSCT

VOTRE SÉCURITÉ NE SE NÉGOCIE PAS, ELLE SE DÉFEND !

Qu'il s'agisse d'un problème de locaux, de souffrance au travail, de fortes chaleurs, de stationnement ou de dotation en matériel, les élus FO ont été, sont et resteront le rempart indispensable pour tous les agents. **Voici quelques-unes de nos interventions :**



Services techniques, Espaces verts, Cimetières & Propreté

- Suivi des réorganisations et des conditions de travail : DPPD à L'Union, Fondeyre, Monlong, Archéologie, Équipes propreté sur les Territoires, Espaces Verts, ateliers mécaniques...
- Salles de repos et locaux sociaux sur les cimetières.
- Étude rigoureuse et suivi systématique des accidents graves au sein des trois collectivités.

Sites administratifs & Culture

- Alerte bâtiminaire immédiate sur les fissures à Marengo Boulevard.
- Actions fortes pour l'amélioration des conditions de travail et dénonciation de la dégradation du travail à la Médiathèque Cabanis, aussi bien pour les agents en contact avec le public que pour les agents du service d'entretien ménager des locaux.
- Déploiement de l'État Civil dans les maternités.

Petite Enfance, Éducation & Restauration

Mobilisation sur les projets d'ampleur : projet Revox pour la restauration et la Direction de l'Éducation, travaux majeurs aux Cuisines Centrales, amélioration constante des conditions de travail dans les écoles.

Sécurité & Bâtiments de demain

- Concertation et vigilance accrue sur les bâtiments existants et lors de la conception des futurs locaux (*Poste de Police Municipale, sites Atlanta, Highline, Bridgeview, futur atelier Mécanique...*) :
- Vérification stricte des surfaces en m²/agent.
- Création de vestiaires décents et dignes.
- Espaces de pause adaptés et ergonomie des open-spaces.
- Espaces de travail adaptés aux spécificités techniques de chaque métier.
- Solutions de stationnement pour les agents.

CCAS & Établissements pour personnes âgées

- Réorganisation du siège du CCAS.
- Déploiement de la démarche PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) et accompagnement des bilans de mi-carrière.
- Dotations spécifiques et création d'une procédure EPI adaptée dans tous les EHPAD.



LA FS RSO

Au cours des 4 années, sous l'impulsion de FO, la FS RSO a permis d'aborder de nombreux enjeux liés à la responsabilité sociétale des organisations, comme la transition écologique, l'égalité, l'inclusion et l'évolution des pratiques professionnelles. Voici quelques-uns des sujets que nous avons portés dans cette instance.

Transition écologique & aménagement des bâtiments

Principales thématiques abordées :

- Aménagement et rénovation des bâtiments publics,
- Amélioration de l'isolation et de la performance énergétique,
- Gestion des vagues de chaleur et protection des agents exposés aux fortes températures,
- Végétalisation des espaces et création d'îlots de fraîcheur,
- Développement de nouvelles formes de mobilité, notamment les mobilités douces.

Pour FO, ces évolutions doivent bien évidemment toujours être examinées **avec pour boussole la recherche perpétuelle de l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des personnels.**

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'égalité professionnelle doit se traduire par des mesures concrètes, des indicateurs de suivi et une évaluation régulière des résultats.

- La **lutte contre les écarts de rémunération**,
- La **mixité des métiers** et l'**égalité d'accès** aux différents niveaux de responsabilités,
- La **reconnaissance et la valorisation** des métiers majoritairement féminisés.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles & toutes formes de discrimination

Il s'agit d'un enjeu essentiel de **respect, de dignité et de protection des personnels** : l'information, les modalités de signalements ou encore l'accompagnement des victimes sont autant de process à définir.

La lutte contre toutes les formes de discrimination doit également être intégrée aux pratiques managériales et aux politiques de ressources humaines. **L'objectif étant de garantir à chaque agent un environnement professionnel respectueux et sécurisé.**

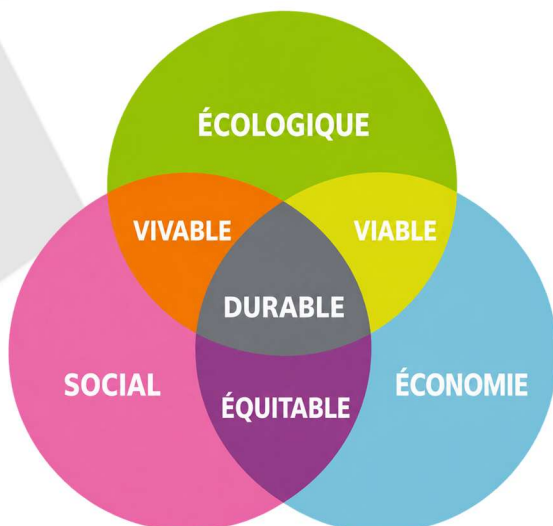
LA FS RSO (suite)

Inclusion des personnes en situation de handicap

L'inclusion des personnes en situation de handicap représente un engagement essentiel de la Responsabilité Sociétale de nos collectivités :

- **L'accessibilité des locaux** et des équipements,
- **L'adaptation des postes** et des organisations de travail,
- **Le maintien dans l'emploi et l'accompagnement** des parcours professionnels,
- **La sensibilisation** des équipes et la lutte contre les préjugés,
- **La prise en compte des handicaps**, visible et invisible.

L'inclusion doit permettre à chacun d'assurer ses fonctions dans des conditions adaptées, dignes et équitables.



Évolution des pratiques professionnelles & conditions de travail

La transition écologique nous engage à modifier nos habitudes, nos méthodes de travail mais aussi l'organisation des services : tri des déchets, réduction des consommations, valorisation des biodéchets, végétalisation ou encore évolution des équipements ont un impact sur l'émission quotidienne des agents.

Il est donc essentiel **d'anticiper ces changements en y associant le personnel concerné** et d'évaluer les effets sur leur charge de travail, l'ergonomie, les risques professionnels et les besoins d'accompagnement.

Transition numérique

La transformation numérique modifie les outils, les méthodes et l'organisation du travail.

Ces 4 années ont permis d'aborder la RSO dans toute sa dimension environnementale, sociale, humaine et organisationnelle.

L'enjeu pour demain est de passer des orientations aux réalisations concrètes, en faisant de ce sujet un **levier de progrès environnemental et social au service des agents et de l'intérêt général**.



NOS PRIORITÉS

Le syndicat FO n'a jamais attendu une période de campagne électorale pour élaborer, structurer et porter ses revendications. Nous avons ainsi dégagé **4 grandes thématiques revendicatives** pour le mandat 2027-2030, que nous vous rappelons ci-dessous :

TEMPS DE TRAVAIL

Rediscuter nos organisations de temps de travail afin de favoriser l'articulation vie pro/vie perso mais aussi l'attractivité de nos Collectivités à travers, notamment : la mise en place de la semaine en (ou de) 4 ou 4,5 jours.

→ **Faire reconnaître la pénibilité** de certains métiers, leur ouvrant droit à une réduction du temps de travail

→ **Revoir la gestion du télétravail** : nombre de jours, articulation TT/congés /formations, etc.

CARRIÈRE : réécrire les LDG

Au-delà d'actualiser certaines règles, l'enjeu est majeur car des LDG découlent les conditions d'avancements au sein de nos Collectivités : quotas, critères retenus, dossiers de proposition à points ou place des organisations syndicales...

Notre objectif : **assurer un déroulement de carrière le plus favorable possible pour les Personnels !**

RÉMUNÉRATION

Réévaluation générale des IFSE. Alors que FO a pu avancer sur certains sujets (cf page Rémunération), nous revendiquons l'ouverture de négociations plus globales et structurantes afin de :

→ Reconnaître les spécificités techniques de certains métiers,

→ Valoriser justement les responsabilités que nombre d'agents assument au quotidien,

→ Garantir l'attractivité de nos Collectivités et ainsi pérenniser le Service Public local.

Personnels de la filière administrative à forte technicité... il y a urgence !

Responsabilités accrues, niveaux de technicité requis de + en + élevés ou encore manque d'attractivité sont autant de raisons qui doivent conduire à une revalorisation des rémunérations de ces collègues.

Consciente de ces difficultés, et sûre de la légitimité de cette revendication, **FO a débuté un cycle de négociations bilatérales relatives à la rémunération de ces agent(e)s** que nous espérons voir aboutir en 2027 !

PROTECTION SOCIALE

Prévoyance : un contrat collectif obligatoire devra être mis en place **au + tard le 1er janvier 2029** faisant passer la participation obligatoire de l'employeur de 7€/mois à au moins 50 % de la cotisation.

FO
TOULOUSE
MÉTROPOLE
CCAS
EPC

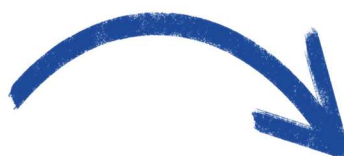
FO
MUNICIPAUX DE
TOULOUSE



NOTRE BILAN 2023-2026

COSAT

*Retrouvez notre
bilan complet !!*



BILAN COSAT 2023-26



Un bilan solide et une gestion saine

Résultat net 2023 : - 626 000 €

Résultat net 2025 : + 7000 €



Un COSAT toujours plus accessible

Dématérialisation - Permanences (7000 dossiers) - Nouveaux outils de communication (WhatsApp...)



Des engagements concrets

Carte cadeau Noël 50€ - Accompagnement des Retraités - Noël au Zénith - Meyclub - Rénovation Gruissan - Soutien aux associations et sections sportives



Un COSAT ouvert à tous

Familles recomposées, personne à charge, amis et invités



Événements fédérateurs

Lotos - Théâtre - Concerts - Soirées à thème - Diners spectacles - 14 juillet - Galette...



Prestations maintenues et enrichies

Séjours petits budgets - Commandes groupées - Ventes flash - Locations accessibles toute l'année...



Fonds d'Action Sociale préservé

892 agents et retraités soutenus et accompagnés par le FAS



Des innovations pour vous

Carte Noël 50€ - Noël du Zénith - Meyclub - Chasse aux oeufs - COS'Art - Concours photo...



Accompagner nos retraités

Journées découvertes - Soirées dansantes - Revendication d'une subvention dédiée - Repas des Aînés - Galette...

NOS AMBITIONS

Du **3 au 10 décembre**, vous voterez, par voie électronique, afin d'élire les **25 administrateurs du COSAT**. L'engagement des **25 candidats FO**, actifs et retraités, témoigne de leur attachement au COSAT.

Souvent confondu avec un CE, le COSAT est une association loi 1901 dédiée à la gestion des prestations sociales, culturelles, sportives et de loisirs. Ses actions, activités, sorties, billetterie, cartes, etc. rencontrent un succès constant. Le FAS, qui soutient les agents en difficulté, est également de + en + sollicité.

Malgré la baisse historique de la subvention, **FO** a, durant ce mandat, assuré une gestion rigoureuse du budget : pas d'épargne inutile et chaque euro au service des adhérents.

Nous poursuivrons cette ligne claire pour pérenniser le **COSAT** et renforcer encore ses prestations.

Nous souhaitons que chacun continue d'y trouver des services utiles et adaptés, comme nous nous y sommes engagés durant le mandat écoulé.

Ici, pas de promesses irréalisables : seulement des propositions sérieuses, réalistes et budgétisées, comme nous l'avons démontré tout au long du mandat 2023-2026.

Longue vie au COSAT !!

Pouvoir d'Achat

-  Carte Noël pour tous
-  Cashback & promos
-  Ventes groupées
-  Licences sportives élargies
-  Partenariats TFC, Stade Toulousain, TBC
-  Séjours pour tous

Événements et prestations

-  **Maintien des événements phares**
Loto - Théâtre - Concerts - Soirées à thème - Diners spectacles -
14 juillet - Galette - Noël du Zénith - Chasse aux oeufs...
-  **Journées & week-ends clés en main**
-  **Développement sorties en bus**
-  **Étoffer l'offre des séjours**
-  **Renforcer le Marché de Noël**
-  **Développer de nouvelles prestations**

Un COSAT toujours plus proche de vous

-  **Préserver le Fonds d'Action Sociale**
-  **Vers une dématérialisation au choix**
-  **Optimiser la communication**
-  **Permanences COSAT renforcées**
-  **Permanences juridiques/sociales**

Créer du lien et vivre ensemble

-  **Maintien de l'ouverture à toute la famille et aux amis**
-  **Accompagner nos Retraités**
-  **Loterie-Tirage au sort trimestriels**
-  **Boîte à idées des adhérents**
-  **Soutien aux sections et associations sportives et culturelles**



Quand ?

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Comment ?

Par vote électronique

Où ?

Sur votre lieu de travail, depuis votre smartphone ou sur un site d'aide au vote :

- Territoire Toulouse Centre : site Marengo Boulevard
- Territoire Nord : site Maison Municipale des Familles proche Highline
- Territoire Est : site Luan
- Territoire Sud : site Monlong
- Territoire Ouest : site Bliss
- CCAS : site Belfort

**Une équipe
toujours engagée**



**VOTEZ POUR VOUS
VOTEZ FO !**